

Le Maire

Secrétariat de Monsieur le Maire
Tél. 01 46 15 33 41
maire@ville-lhay94.fr

Monsieur Jean-Paul BAZIN
Président
Club Athlétique de L'Haÿ-les-Roses Fédération
Foyer municipal des Sports Maurice Aubin
42 Avenue du Général de Gaulle
94 240 L'HAY-LES-ROSES

L'Haÿ-les-Roses, le 25 septembre 2020

Monsieur le Président, *cher Jean-Paul,*

Dans votre courrier du 24 septembre 2020, vous avez souhaité me faire part de votre mécontentement et de votre stupéfaction suite aux restrictions imposées par le gouvernement et liées à la pandémie que nous subissons.

Ces restrictions visent tout particulièrement les domaines sportif, associatif et culturel, alors même que d'autres secteurs semblent en être exonérés. De plus, elles surviennent dans un contexte déjà extrêmement tendu pour nos clubs sportifs, qui ont bien souvent connu leur plus mauvaise rentrée depuis de nombreuses années, notamment en termes de nombre de personnes inscrites à leurs activités.

Je tiens à vous exprimer tout mon soutien, ainsi qu'à l'ensemble des Présidents, membres de bureau et adhérents de clubs sportifs, et je partage bien entendu vos inquiétudes, en particulier pour les salariés de vos clubs, aujourd'hui plongés dans la crainte légitime de voir leur emploi menacé.

Dans ce contexte, je tiens à vous confirmer qu'afin d'éviter de vous mettre encore davantage en difficulté, la Ville de L'Haÿ-les-Roses a dès le début de la crise choisi de n'appliquer que les strictes mesures qui nous sont imposées par les services de l'État, sans rajouter de contraintes supplémentaires, contrairement à d'autres villes. De plus, je suis intervenu auprès du Premier Ministre Monsieur Jean CASTEX et du Préfet du Val-de-Marne Monsieur Laurent PRÉVOST, afin de porter votre voix au niveau national, et de les interpeller sur les menaces qui pèsent sur nos clubs sportifs et nos associations. Vous trouverez ci-joint la copie du courrier que je leur ai adressé.

Enfin, j'interviens également auprès du Président de l'association des Maires du Val-de-Marne, afin de lui proposer une action collective des maires du département auprès des représentants de l'État.

En vous adressant tous mes encouragements dans cette période de crise, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Vincent JEANBRUN



Maire de L'Haÿ-les-Roses
Conseiller régional d'Île-de-France

Copie : M^{me} Sophie HÉLIE, Conseillère municipale de L'Haÿ-les-Roses déléguée aux Sports et à l'événementiel.

Le Maire

Secrétariat de Monsieur le Maire
Tél. 01 46 15 33 41
maire@ville-lhay94.fr

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 Rue de Varenne
75 007 PARIS

L'Haÿ-les-Roses, le 25 septembre 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Je tiens à vous alerter sur la stupéfaction, le mécontentement et la colère de nombreux clubs sportifs de L'Haÿ-les-Roses, à la suite des nouvelles mesures restrictives imposées par les services de l'État afin de lutter contre la pandémie en cours dans notre pays. Vous trouverez ci-joint le courrier cosigné par 26 associations sportives de ma commune.

En effet, nos clubs sportifs qui sont accompagnés à chaque fois par la Ville dans l'application exemplaire des consignes sanitaires, ont le sentiment aujourd'hui d'être tout particulièrement visés par ces mesures. Ce sentiment est par ailleurs partagé par l'ensemble de nos associations et acteurs culturels. Et ce d'autant plus que d'autres secteurs semblent être exonérés de ces restrictions drastiques, comme ceux des transports ou de l'enseignement supérieur.

De plus, les bénévoles de nos associations qui œuvrent avec abnégation sur le terrain, m'ont fait part de leur très vive inquiétude quant à la survie de leurs structures, dans un contexte de baisse déjà très significative du nombre de leurs adhérents et de remboursement des cotisations alors même que l'année démarre à peine. Cette situation génère par ailleurs une menace très forte sur l'emploi de leurs salariés.

Enfin, nos clubs relèvent le risque que ce soit une nouvelle fois aux élus locaux d'intervenir, encore davantage, pour soutenir nos associations et leur permettre de poursuivre leur activité, alors même que ces élus n'auront été en rien à l'origine des mesures mettant nos associations dans une telle difficulté.

Très attaché à notre tissu associatif, vecteur de lien social, porteur de valeurs telles que l'esprit d'équipe ou encore le dépassement de soi, et acteur de notre développement économique et social, je partage l'ensemble de ces inquiétudes.

Le Maire

Secrétariat de Monsieur le Maire
Tél. 01 46 15 33 41
maire@ville-lhay94.fr

Aussi, je vous engage à entendre notre voix, à examiner toutes les possibilités permettant de rétablir dans les meilleures conditions possibles les activités de nos associations, et à apporter un soutien majeur à l'ensemble des associations dont l'activité ne pourrait néanmoins pas reprendre.

Comptant sur votre action, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Vincent JEANBRUN



Maire de L'Haÿ-les-Roses
Conseiller régional d'Île-de-France

Copie : Monsieur Laurent PRÉVOST, Préfet du Val-de-Marne.



CLUB ATHLETIQUE DE L'HAY LES ROSES

ASSOCIATION CAL FEDERATION

Monsieur Vincent JEANBRUN
Maire de L'Hay les Roses
41 rue Jean Jaurès
94246 L'Hay les Roses cedex

L'Hay-les-Roses, le 24 septembre 2020

Objet : Mécontentement des associations sportives après les annonces du ministre de la santé le 23/09/2020

Monsieur Le Maire,

Je me permets de vous solliciter au nom des clubs sportifs qui figurent en fin de ce courrier.

Nous avons appris avec stupéfaction les nouvelles mesures sanitaires prises par le gouvernement concernant la pandémie.

Alors que notre ministre des Finances, pas plus tard que la semaine dernière, exhortait les Français à reprendre confiance afin de relancer l'économie, la fermeture des salles de sports, gymnases et l'interdiction des activités associatives à compter du lundi 28/09/2020 (et sans garantie précise de durée de fermeture encore à ce jour), sont un véritable non-sens.

Pourquoi fermer les lieux de pratique sportive et pas les métros bondés aux heures de pointes ? Pourquoi imposer une distanciation dans les théâtres et pas dans les trains ou les avions ? Quid des universités bondées chaque jour ? Le sport doit-il être, comme la culture, le tourisme et tant d'autres secteurs, une victime des décisions incohérentes de nos dirigeants ?

Ces mesures mises en place tout juste après une rentrée inquiétante pour les clubs, qui pour la plupart ont d'ores et déjà constaté une baisse de leurs effectifs, risquent de mettre en danger leur survie même et la pérennisation des emplois qui leurs sont attachés.

Comment expliquer et rassurer les adhérents sur la possibilité de poursuivre leur activité tout au long de la saison avec ce type de mesures et ce manque de préparation et surtout de lisibilité et de cohérence ?

Comment expliquer que la ministre des sports puisse dans un tweet daté du 23/09/2020 se féliciter de la reprise des activités et encourager les gens à inscrire leurs enfants dans les associations sportives et entendre quelques heures après le ministre de la santé annoncer la fermeture des salles de sport et des gymnases ?!



Siège : Foyer Municipal des Sports Maurice Aubin - 42, avenue du Général De Gaulle, 94240. L'Hay-les-Roses

Siret : 80048557500016 / **APE :** 9312Z - **Tél :** 0149863964 - **Facebook :** @ClubAthletique94240 - **Mail :** cal federation@gmail.com



CLUB ATHLETIQUE DE L'HAY LES ROSES

ASSOCIATION CAL FEDERATION

Il est prouvé que le sport est essentiel pour la santé de toutes et tous et que les personnes qui en pratiquent un, présentent de meilleures défenses immunitaires que les sédentaires. La cohérence voudrait donc que l'on encourage sa pratique au lieu de l'interdire.

Au-delà même des aspects de santé publique, le sport est aussi un moteur essentiel à l'activité économique de notre pays. Beaucoup d'emplois y sont liés, beaucoup d'entreprises et de sous-traitants gravitent autour des activités associatives qui contribuent elles aussi à la croissance de notre pays et à la cohésion nationale. C'est une nouvelle fois un coup de massue porté à notre tissu économique local et à la vie et l'avenir de notre pays.

Aussi nous vous sollicitons afin que vous vous exprimiez auprès des instances dans lesquelles vous siégez et que vous relayiez auprès des élus de la région et du département l'expression de notre mécontentement et notre colère devant tant d'amateurisme et d'incohérence dans la gestion de cette crise sanitaire.

En tout état de cause, lorsque les associations seront en très grande difficulté et sur le point de disparaître, les élus locaux se retrouveront en première ligne alors même qu'ils n'auront été pour rien dans les décisions prises.

Comptant sur votre soutien, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

Le Président
Jean-Paul BAZIN

Associations signataires :

CAL Aïkido	CAL Karaté
CAL Ecole d'Arts Martiaux	CAL Natation
CAL Athlétisme	CAL Pétanque
CAL Badminton	CAL Plongée
CAL HR Basket-Ball	CAL Rugby RCVB
CAL Body-Gym	CAL Squash
CAL Kick Boxing Bushido 94	CAL Tennis
CAL Darts	CAL Tennis de Table
CAL Football	CAL Tir à l'arc (Compagnie des Archers)
CAL Futsal	CAL Yoga
CAL Gymnastique	CAL Vo Dao
CAL Gymnastique Loisirs	
CAL Handball	CAL Fédération (Bureau et Conseil d'Administration)
CAL Judo	

